1 Introduction
2 Analyse des dangers : bomaforcid
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Acide méthanesulfonique
2.5.2 Isotridécanol, éthoxylé
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit bomaforcid
Company	BOMA
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **bomaforcid**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : bomaforcid

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **bomaforcid**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	BOMA
État physique	liquide
Forme	-
pH	0,5
Usage	Détartrant (AISE_SUMI_PW_8a_1_G // AISE_SUMI_PW_10_2_G // AISE_SUMI_PW_13_1_G // AISE_SUMI_PW_19_2_G)
Date FDS	2026-05-04

La FDS date du 2026-05-04. Elle a donc 0 an(s).

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Corrosif

Mentions de danger :

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

- H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 P310
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans ...

Transport :

- ADR : 8
- RID : -
- ADN : -
- IMDG : 8
- IATA : 8
- UN : 3265

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : • Retirer immédiatement les vêtements contaminés.
• Rincer abondamment la peau avec beaucoup d'eau (ou se doucher).
• Transporter rapidement la victime à l'hôpital.

eyes : • Rincer d’abord longuement les yeux avec beaucoup d’eau.
• Enlever les lentilles de contact si cela est possible aisément.
• Continuer le rinçage et emmener immédiatement la victime chez un médecin.

ingestion : • Laisser rincer la bouche.
• Ne pas provoquer de vomissements.
• Emmener immédiatement la victime à l’hôpital.

inhalation : • Faire asseoir la victime en position droite.
• Apporter de l’air frais (ventilation).
• Laisser se reposer et emmener immédiatement à l’hôpital.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Acide méthanesulfonique

Identification

- N° CAS : 75-75-2
- N° EINECS : 200-898-6

Concentration :less or equal to 20.0

Dangers :

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.2 Isotridécanol, éthoxylé

Identification

- N° CAS : 69011-36-5
- N° EINECS : None

Concentration :less or equal to 3.0

Dangers :

- H302 Nocif en cas d’ingestion.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	- Matériau : Viton (norme EN 374) - Épaisseur : 0,7 mm - Durée de rupture > 480 minutes (8 h)
Yeux	- Lunettes ou écran facial bien ajusté. - Garder un flacon d'eau pour bains oculaires à portée de main. - En cas d'utilisation de grandes quantités, porter un masque et une combinaison de protection (voir section « Autre protection »).
Peau	- Matériau : Viton (norme EN 374) - Épaisseur : 0,7 mm - Durée de rupture > 480 minutes (8 h)
Système respiratoire	- Utiliser avec ventilation d'extraction suffisante. - En zones à risque respiratoire, utiliser un masque épurateur. - Pour protéger contre les niveaux préjudiciables, choisir le type ABEK.

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Corps	- Vêtements imperméables. - Le choix dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses présentes sur le poste de travail.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel. Éviter les incompatibilités : oxydants et bases.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Détartrant (AISE_SUMI_PW_8a_1_G // AISE_SUMI_PW_10_2_G // AISE_SUMI_PW_13_1_G // AISE_SUMI_PW_19_2_G)